

Délégation de service public - Transports urbains - Rapport d'activité sur l'exercice 1998 - Affectation du reliquat du compte transport - Emploi du reliquat du versement- transport

M. LE MAIRE, Rapporteur :

A - Rapport de l'exercice 1998

Le service public des transports urbains recouvre l'exploitation et la gestion du réseau d'autobus urbains.

La convention se terminait au 31 décembre 1998. Dans le cadre de la négociation de la nouvelle convention, elle a été prorogée jusqu'au 31 mars 1999.

Jusqu'à cette échéance, le titulaire du contrat de délégation de gestion est la SA CTB, filiale de Via-GTI.

1. Analyse de l'activité du service délégué en 1998

a) Un fléchissement du trafic, accentué en fin d'année

Malgré une légère progression des kilomètres parcourus (+ 1,5 %), on note une baisse de la fréquentation du réseau de 1,1 % (trafic reconstitué en tenant compte du décalage calendaire). Cette baisse est assez contrastée mais affecte essentiellement les lignes à fort trafic (de - 3 % à - 6,5 %).

Dans un contexte de stabilité totale des tarifs, les recettes du trafic ont baissé de 1,9 %, alors que les prévisions étaient basées sur une baisse de 3 %.

Exceptés février et août, tous les résultats mensuels sont inférieurs à 1997, et en particulier le mois de décembre (- 8,3 %).

Cela se traduit par une perte de recettes de 748 KF par rapport à 1997.

b) Progression des charges

Cette augmentation des charges en 1998 affecte la plupart des postes :

* essentiellement les frais de personnel (+ 3,4 %) consécutivement au coût de la réduction du temps de travail et malgré un gel des salaires,

* charges diverses de gestion (+ 12,8 %) : la rémunération de la CTB est passée de 3 202 KF à 3 978 KF,

* fournitures d'entretien et impôts.

Deux postes ont malgré tout diminué :

* l'énergie de traction (- 2,7 %) du fait de la baisse du prix du gazoil et malgré une augmentation des kilomètres parcourus,

* les assurances tiers (- 10,4 %) suite à des négociations menées fin 1997 pour la flotte de bus.

c) Des actions correctrices continuent à être engagées

Il s'agit de l'opération «montée par l'avant» qui a eu pour effet de réduire la forte chute de vente des tickets à l'unité constatée en 1997 (par rapport à 1997, la bonne tenue de ce poste a limité à 3,7 % la baisse des recettes du secteur tickets).

Toutefois, l'opération «Aimer Besançon par tous les moyens» en partenariat avec VIA-STATIONNEMENT a contribué au bon résultat du secteur abonnement «salariés» (SESAME). On remarque :

- * le meilleur résultat depuis 4 ans pour les secteurs abonnements «scolaires» (DIABOLO et DIABOLO VILLAGE),

- * les mauvais résultats du poste «étudiants» (CAMPUS), surtout au dernier trimestre,

- * un retour à la croissance du poste «personnes âgées» (SENIOR) en constante augmentation.

La politique tarifaire a présenté les résultats suivants :

- * les titres sociaux «EUREKA» sont en forte augmentation (Mission Locale - EUREKA gratuit - EUREKA payant)

- * une augmentation importante des cartes subventionnées par la Ville (de 2 027 à 2 387) et la forte progression de services spéciaux ou occasionnels (Navette Citadelle - Activité Congrès et Foire Comtoise) ainsi que des prestations réalisées durant l'été pour les centres de loisirs.

De façon générale il semble que, compte tenu des dispositions prises, une réduction de la fraude a été enregistrée.

d) Financements Ville

Ces financements progressent mais représentent 47,21 % du coût de l'activité transport (contre 49,4 % en 1997).

e) Investissements

Le montant total des investissements s'est élevé à 18 131 MF en 1998. Il a permis le renouvellement de 6 bus dont 5 bus standards et 1 bus articulé.

L'année 1998 a vu également le début du programme de 3 ans pour le renouvellement des poteaux d'arrêt et la mise en place de mini-bornes Tempo d'annonce de l'arrivée du prochain bus.

2. Analyse des comptes de l'activité déléguée en 1998

a) Compte transport

Ce compte retrace l'ensemble des recettes et dépenses du service délégué, soit 138 MF environ. La baisse des produits (- 1,7 %), conjuguée à l'augmentation des charges (+ 4,4 %), aggrave le solde débiteur à charge de la Ville, qui s'élève à 78 069 KF (+ 8,2 % par rapport à 1997).

Le bilan retrace l'investissement en terme d'actif mis à la disposition de l'exploitant (ensemble des locaux, équipements, matériels, bus achetés par la Ville).

b) Comptes du délégataire

Ils comprennent les éléments financiers relatifs à la société gestionnaire elle-même. Les charges exposées dans le cadre du service public sont couvertes par les recettes de tarifs et la subvention d'exploitation versée par la Ville.

La SA CTB perçoit une rémunération comprenant deux termes : une part forfaitaire actualisée chaque année et un intéressement sur l'évolution des dépenses et des recettes de l'exploitation, d'une année sur l'autre, par rapport à une année de référence (80 % de l'écart en dépenses/20 % sur les recettes, en plus ou en moins).

L'ensemble passe de 3 202 KF en 1997 à 3 992 KF en 1998, ainsi décomposé :

- part forfaitaire : 2 145 521,57 F
- Intéressement :
 - * dépenses : + 2 595 564,62 F
 - * recettes : - 749 141,41 F

L'écart par rapport à 1997 (+ 790 KF) s'explique par la maîtrise des dépenses par rapport au prévisionnel. En revanche, l'intéressement aux recettes est négatif depuis 1994, du fait de l'évolution défavorable de la fréquentation.

Les comptes du délégataire n'appellent aucun autre commentaire particulier. Ils correspondent à une situation de gérance.

B - Bilan financier et affectation du reliquat du compte transport

L'année 1998 est clôturée avec un solde débiteur inférieur à la prévision de début d'année.

Compte Transport 1998

Prestations	Prévisions	Réalisations	Ecart
Recettes services réguliers	42 335 000,00 F	42 798 610,09 F	463 610,09 F
Subventionnées	4 148 000,00 F	4 168 757,33 F	20 757,33 F
Spéciaux et occasionnels	930 000,00 F	1 039 670,30 F	109 670,30 F
Sous-total produits de trafic	47 413 000,00 F	48 007 037,72 F	594 037,72 F
Publicité	1 485 000,00 F	1 570 905,92	85 905,92 F
Recettes diverses	2 061 000,00 F	2 403 710,86 F	342 710,86 F
Produits financiers	540 000,00 F	599 395,56 F	59 395,56 F
Recettes hors exploitation	200 000,00 F	310 553,27 F	110 553,27 F
Compensations	4 879 000,00 F	5 007 314,92 F	128 314,92 F
Sous-total produits annexes	9 165 000,00 F	9 891 880,53 F	726 880,53 F
Total des produits	56 578 000,00 F	57 898 918,25 F	1 320 918,25 F
Frais de personnel	91 372 000,00 F	91 147 956,17 F	- 224 043,83 F
Energie de traction	9 646 000,00 F	8 888 595,89 F	- 757 404,11 F
Fournitures entretien	6 917 000,00 F	7 264 833,15 F	347 833,15 F
Affrètement	340 000,00 F	349 997,26 F	9 997,26 F
Assurance tiers	1 800 000,00 F	1 591 642,71 F	- 208 357,29 F

Prestations	Prévisions	Réalisations	Ecart
Charges diverses de gestion	7 290 000,00 F	8 022 218,35 F	732 218,35 F
Impôts et taxes	4 680 000,00 F	4 558 469,20 F	- 121 530,80 F
Charges exceptionnelles		1 285,01 F	1 285,01 F
Amortissements CTB	750 000,00 F	819 203,79 F	69 203,79 F
Total des charges	122 795 000,00 F	122 644 201,53 F	- 150 798,47 F
Solde débiteur	66 217 000,00 F	64 745 283,28 F	- 1 471 716,72 F
Téléphonique	1 932 497,87 F	1 934 145,95 F	1 648,08 F
Total solde débiteur	68 149 497,87 F	66 679 429,23 F	- 1 470 068,64 F
TVA/Solde débiteur	4 429 935,00 F	4 305 841,94 F	- 124 093,06 F
TVA/Téléphonique	106 287,38 F	106 378,03 F	90,65 F
Total	72 685 720,25 F	71 091 649,20 F	- 1 594 071,05 F

Le solde débiteur s'établit donc à 1 594 071,05 F.

En tenant compte d'une variation sur les stocks de 193 761,15 F, les résultats donnent un trop-versé de 1 400 309,90 F.

c) *Emploi du reliquat du versement transport*

La cotisation versée par les employeurs au titre du versement-transport, en application des délibérations du Conseil Municipal des 30 mars 1992 et 18 janvier 1993, s'est élevée en 1998 à 63 444 297,34 F, somme encaissée à l'imputation 92.81.7342.35000.

1) Les dépenses ont été les suivantes :

* *en section d'investissement* 0,00 F

Acquisition et équipement de matériel roulant (emploi du versement-transport)
90.81.2182.82002.35000

Total investissement : 0,00 F

* *en section de fonctionnement*

Remboursement aux employeurs logeant ou transportant du personnel
92.81.7397.82002.20500 312 921,85 F

Remboursement emprunt pour renouvellement parc autobus
92.81.7397.89072.35000 5 711 089,84 F

Participation aux charges du service des transports urbains
92.81.611.82002.35000 53 164 935,00 F

Total fonctionnement : 59 188 946,69 F

Dépenses totales 59 188 946,69 F

2) Les recettes ont été les suivantes :* **en section de fonctionnement**

Produit du versement - transport 92.81.7342.35000 63 444 297,34 F

Recettes totales 63 444 297,34 F**3) Le bilan 1998 s'établit ainsi :**

- Total des recettes 63 444 297,34 F

- Total des dépenses 59 188 946,69 F

Excédent versement-transport 4 255 350,65 F

Après avis favorable de la Commission Voirie-Réseaux-Transports, le Conseil Municipal est invité à :

- prendre acte du rapport d'activité de l'exercice 1998,

- ouvrir en recettes, au chapitre 92.815.758.35000 la somme de 376 123,00 F et au chapitre 92.815.758.82002 la somme de 1 024 186,66 F,

- ouvrir en dépenses, au chapitre 90.815.2182.508.35000 la somme de 376 123 F et au chapitre 90.815.2182.82002.35000 la somme de 1 024 186,66 F,

- affecter la somme de 4 255 350,65 F et les crédits disponibles inscrits au chapitre 90.81 - divers comptes - 82002 - divers services de l'exercice 1998 non reportés au budget de l'exercice 1999, soit 2 143 708,52 F à l'acquisition et l'équipement de matériel de transport (90.815.2182.82002.35000), conformément à la délibération du Conseil Municipal du 29 mars 1999 adoptant le programme annuel d'acquisition pour l'année 1999.

«Mme WEINMAN : J'ai été surprise de voir les résultats notamment ceux des populations étudiantes parce que je crois qu'il y avait une campagne faite en collaboration avec la CTB pour essayer d'inciter nos étudiants à utiliser plus les bus et il apparaît que les résultats escomptés n'ont pas été à la hauteur des espérances. Est-ce qu'on pourrait avoir un petit résultat condensé de cette étude ?

M. LE MAIRE : Les étudiants sont un petit peu comme les adultes maintenant, ils voyagent plutôt en voiture.

M. REGNIER : Je crois que c'est vrai. La Compagnie de Transports a fait un gros effort en direction des étudiants ces dernières années. Je vous rappelle que le prix de la carte étudiante est stable depuis le début du mandat, on ne l'a pas augmentée. On travaille à l'heure actuelle sur une éventuelle adaptation pour l'année prochaine, c'est-à-dire qu'on essaie de cibler exactement les causes. à l'heure actuelle sur une éventuelle adaptation pour l'année prochaine, c'est-à-dire qu'on essaie de cibler exactement les causes. Parmi celles-ci il y a la voiture qui malheureusement reprend de plus en plus de poids, non seulement chez les étudiants mais dans toute la jeunesse, on le constate d'ailleurs au niveau des problèmes de stationnement sur le campus. Je crois qu'on a fait ce qu'on a pu au niveau des réadaptations : vous vous rappelez qu'on a réorganisé le réseau il y a à peu près deux ans pour mieux desservir le campus et le relier plus directement au centre-ville, on a bloqué les tarifs, on a fait une grande campagne de sensibilisation. Ce qu'on peut dire c'est que les effectifs étudiants sont un petit peu en diminution et malheureusement comme vous l'avez vu au début du rapport, le nombre global des personnes transportées faiblit à Besançon comme dans les autres villes, ce n'est pas une excuse mais c'est une de nos grosses préoccupations».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions de Contrôle Financier et du Budget, le Conseil Municipal adopte l'ensemble des propositions à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 23 juin 1999